

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01669 Numéro SIREN : 513 674 978 Nom ou dénomination : ALPHA-DIRECT
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/10/2018 sous le numéro de dépôt 14803

ETATS FINANCIERS EXERCICE 2017

SAS ALPHA DIRECT

12 rue du Poitou
91220 BRETIGNY SUR ORGE
Tél. 01 60 85 85 85
Fax. 01 60 85 85 80
Exercice clos le 31/12/2017

APE : 4711F-

SIRET : 51367497800020

certifié conforme



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	46 335	46 335		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 152 902	1 637 729	515 173	718 042
Autres immobilisations corporelles	6 766 045	3 172 221	3 593 823	3 895 840
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	3 650		3 650	3 650
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 600		1 600	1 600
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 500 000
Autres immobilisations financières	250 169		250 169	250 169
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 220 700	4 856 285	4 364 415	6 369 301
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	7 938		7 938	6 408
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 717 746		1 717 746	1 748 101
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	1 052 275	26 621	1 025 654	298 038
Autres créances	10 494 590		10 494 590	10 454 846
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	998 281		998 281	864 666
Charges constatées d'avance (3)	53 208		53 208	63 642
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 324 039	26 621	14 297 418	13 435 700
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 544 739	4 882 906	18 661 833	19 805 001
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				29 176
(3) Dont à plus d'un an (brut)			55 468	26 575

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 030 973	1 639 348
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	846 320	391 625
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 917 992	2 071 673
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	30 137	48 319
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 137	48 319
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 137 931	10 270 235
Emprunts et dettes financières diverses (3)	768 963	803 288
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 383 308	3 563 144
Dettes fiscales et sociales	783 343	765 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 159	192 751
Autres dettes	3 597 001	2 090 441
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	15 713 704	17 685 010
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 661 833	19 805 001
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 052 745	10 186 730
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 660 959	7 498 280
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 618	4 147
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	36 046 692		36 046 692	37 883 010
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	16 666		16 666	10 309
Chiffre d'affaires net	36 063 358		36 063 358	37 893 319
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			66 307	19 072
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			403 805	150 132
Autres produits			7 686	5 259
Total produits d'exploitation (1)			36 541 154	38 067 782
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			26 186 422	27 674 210
Variations de stock			30 355	-135 672
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 715	35 593
Variations de stock			-1 531	12 368
Autres achats et charges externes (a)			3 883 953	3 965 717
Impôts, taxes et versements assimilés			424 814	454 214
Salaires et traitements			2 794 451	2 712 256
Charges sociales			962 517	902 157
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			916 574	983 617
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			268 269	22 242
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 918	19 444
Autres charges			6 907	8 118
Total charges d'exploitation (II)			35 567 364	36 654 265
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			973 791	1 413 517
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			151 000	133 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			852 521	99 972
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				79
Total produits financiers (V)			1 003 521	233 051
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			905 742	737 531
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			905 742	737 531
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			97 779	-504 480
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 071 570	909 037

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	800	120 743
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	800	120 743
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-148	760 778
Sur opérations en capital	1 344	66 878
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 196	827 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-396	-706 913
Participation des salariés aux résultats (IX)	93 530	-33
Impôts sur les bénéfices (X)	131 325	-189 467
Total des produits (I+III+V+VII)	37 545 475	38 421 576
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 699 156	38 029 951
BENEFICE OU PERTE	846 320	391 625
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	86 443	143 690
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALPHA DIRECT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 18 661 833 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 846 320 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels : 1 an

* Installations techniques : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 155 866 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe Abrégée - Immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	46 335,18			46 335,18
Immobilisations incorporelles (I)	46 335,18			46 335,18
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 123 496,50	39 569,00	10 164,00	2 152 901,50
Installations générales agencements divers	6 175 174,87	369 226,30		6 544 401,17
Matériel de transport	1 538,50			1 538,50
Autres immobilisations corporelles	221 468,87	4 236,19	1 950,00	223 755,06
Immobilisations corporelles (II)	8 521 678,74	413 031,49	12 114,00	8 922 596,23
Immobilisations financières (III)	1 751 768,91		1 500 000,00	251 768,91
Total général (I + II + III)	10 319 782,83	413 031,49	1 512 114,00	9 220 700,32

Annexe Abrégée - Amortissements

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		46 335,18			46 335,18
Total immobilisations incorporelles (I)		46 335,18			46 335,18
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	1 405 454,66	241 654,42	9 380,52	1 637 728,56
Installations générales agencements divers	10 ans	2 347 089,54	644 094,53		2 991 184,07
Matériel de transport	4 à 5 ans	1 534,23	4,27		1 538,50
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	150 067,98	30 820,81	1 389,92	179 498,87
Total immobilisations corporelles (II)		3 904 146,41	916 574,03	10 770,44	4 809 950,00
Total général (I + II)		3 950 481,59	916 574,03	10 770,44	4 856 285,18

Annexe Abrégée - Provisions

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Autres provisions	48 318,69	5 918,00	24 100,00	30 136,69

Annexe Abrégée - Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	7 338 496,56	285 751,69	7 052 744,87	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 383 308,07	3 383 308,07		
Autres dettes	4 991 899,54	4 991 899,54		

Annexe Abrégée - Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	250 168,91		250 168,91
Créances de l'actif circulant	11 546 865,04	11 491 397,33	55 467,71
Charges constatées d'avance	53 208,28	53 208,28	

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 850	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 850	20,00

Produits à recevoir

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 – CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 609	
	4 609	
Autres créances		
468700 – DIVERS PRODUITS RECEVOIR	173 475	173 475
	173 475	173 475
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	178 084	173 475

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Charges constatées d'avance		
486000 – CHARGES CONSTATEES D AVANCE	53 208	63 642
	53 208	63 642
Total général	53 208	63 642

Synthèse des CAP

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 618,21
Emprunts et dettes financières divers	200 565,43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 929,91
Dettes fiscales et sociales	631 807,10
Total	1 505 920,65

Synthèse des CCA

	Montant
Charges d'exploitation	53 208,28
Total	53 208,28

Synthèse des PAR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 609,14
Autres créances	173 475,00
Total	178 084,14

Répartition du Chiffre d'Affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de marchandises	36 046 692,05		36 046 692,05
Produits des activités annexes	16 665,51		16 665,51
TOTAL	36 063 357,56		36 063 357,56

Effectif

	Personnel Moyen	Personnel Handicapés
Total effectif au 31 12 2017	97,00	2,00

Ventilation de l'IS

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	915 704,08	-24 541,03	940 245,11
+ Résultat exceptionnel	-395,55		-395,55
– Participations des salariés	93 530,00		93 530,00
Résultat comptable	821 778,53	-24 541,03	846 319,56
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impact des évaluations dérogatoires

	Montant
<i>Résultat de l'exercice après impôts</i>	846 319,56
+ Impôts sur les bénéfices	-24 541,03
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	821 778,53
<i>Variation des provisions réglementées</i>	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	821 778,53

Engagements reçus

	Montant en euros
Caution solidaire & indivisible suite crédit SG Luxembourg : 10 000 000€ – Alphaprim : Caution solidaire de mars 2016 à mars 2020 – C. Quattrucci : Caution solidaire de mars 2016 à mars 2020 – B. Quattrucci : Caution solidaire de mars 2016 à mars 2020 Hypothèque levé suite à la vente terrain à Maurepas le 14 12 2017	
Caution solidaire Système U de la part de Alphaprim : 3 500 000 € – Fin Juin 2018	

Engagements donnés

	Montant en euros
Engagements de crédit-bail mobilier	69 312,50
Total	69 312,50
Nantissement de parts sociales + fonds de commerce à Brétigny sur Orge – Rue du Poitou: 10 000 000€ Crédit SG Luxembourg ; Date début : mars 2016 – Date fin : mars 2020	

Valorisation du CICE

		Montant
CICE (déduction diverses)		155 866,00

Engagement retraite

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-29, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Notes sur le Bilan

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice sont de 8 910 €. Ces honoraires sont uniquement liés à la certification des comptes.

ALPHA-DIRECT
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : ZAC de Maison Neuve
12 Rue du Poitou, 91220 BRETIGNY SUR ORGE
513 674 978 RCS EVRY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 374 178,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 374 178,75 euros
Affecté en intégralité au compte report à nouveau
Qui se trouve ainsi porté de 3 152 435,58 euros
A..... 3 526 614,33 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Céline QUATTRUCCI



ALPHA-DIRECT

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros

Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

R.C.S. EVRY 513 674 978

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

- SUR LES COMPTES ANNUELS**
- SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ALPHA-DIRECT

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros

Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

R.C.S. EVRY 513 674 978

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

ALPHA-DIRECT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALPHA-DIRECT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2018.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	46 335	46 335		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 152 902	1 637 729	515 173	718 042
Autres immobilisations corporelles	6 766 045	3 172 221	3 593 823	3 895 840
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	3 650		3 650	3 650
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 600		1 600	1 600
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				1 500 000
Autres immobilisations financières	250 169		250 169	250 169
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 220 700	4 856 285	4 364 415	6 369 301
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	7 938		7 938	6 408
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 717 746		1 717 746	1 748 101
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	1 052 275	26 621	1 025 654	298 038
Autres créances	10 494 590		10 494 590	10 454 846
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	998 281		998 281	864 666
Charges constatées d'avance (3)	53 208		53 208	63 642
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 324 039	26 621	14 297 418	13 435 700
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 544 739	4 882 906	18 661 833	19 805 001
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				29 176
(3) Dont à plus d'un an (brut)			55 468	26 575

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 030 973	1 639 348
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	846 320	391 625
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 917 992	2 071 673
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	30 137	48 319
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 137	48 319
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 137 931	10 270 235
Emprunts et dettes financières diverses (3)	768 963	803 288
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 383 308	3 563 144
Dettes fiscales et sociales	783 343	765 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43 159	192 751
Autres dettes	3 597 001	2 090 441
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	15 713 704	17 685 010
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 661 833	19 805 001
 (1) Dont à plus d'un an (a)	7 052 745	10 186 730
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 660 959	7 498 280
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 618	4 147
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	36 046 692		36 046 692	37 883 010
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	16 666		16 666	10 309
Chiffre d'affaires net	36 063 358		36 063 358	37 893 319
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			66 307	19 072
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			403 805	150 132
Autres produits			7 686	5 259
Total produits d'exploitation (I)			36 541 154	38 067 782
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			26 186 422	27 674 210
Variations de stock			30 355	-135 672
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 715	35 593
Variations de stock			-1 531	12 368
Autres achats et charges externes (a)			3 883 953	3 965 717
Impôts, taxes et versements assimilés			424 814	454 214
Salaires et traitements			2 794 451	2 712 256
Charges sociales			962 517	902 157
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			916 574	983 617
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			268 269	22 242
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			5 918	19 444
Autres charges			6 907	8 118
Total charges d'exploitation (II)			35 567 364	36 654 265
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			973 791	1 413 517
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			151 000	133 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			852 521	99 972
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				79
Total produits financiers (V)			1 003 521	233 051
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			905 742	737 531
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			905 742	737 531
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			97 779	-504 480
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			1 071 570	909 037

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	800	120 743
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	800	120 743
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-148	760 778
Sur opérations en capital	1 344	66 878
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 196	827 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	-396	-706 913
Participation des salariés aux résultats (IX)	93 530	-33
Impôts sur les bénéfices (X)	131 325	-189 467
Total des produits (I+III+V+VII)	37 545 475	38 421 576
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 699 156	38 029 951
BENEFICE OU PERTE	846 320	391 625
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier	86 443	143 690
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALPHA DIRECT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 18 661 833 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 846 320 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels : 1 an

* Installations techniques : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 155 866 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe Abrégée - Immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	46 335,18			46 335,18
Immobilisations incorporelles (I)	46 335,18			46 335,18
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 123 496,50	39 569,00	10 164,00	2 152 901,50
Installations générales agencements divers	6 175 174,87	369 226,30		6 544 401,17
Matériel de transport	1 538,50			1 538,50
Autres immobilisations corporelles	221 468,87	4 236,19	1 950,00	223 755,06
Immobilisations corporelles (II)	8 521 678,74	413 031,49	12 114,00	8 922 596,23
Immobilisations financières (III)	1 751 768,91		1 500 000,00	251 768,91
Total général (I + II + III)	10 319 782,83	413 031,49	1 512 114,00	9 220 700,32

Annexe Abrégée - Amortissements

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		46 335,18			46 335,18
Total immobilisations incorporelles (I)		46 335,18			46 335,18
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	1 405 454,66	241 654,42	9 380,52	1 637 728,56
Installations générales agencements divers	10 ans	2 347 089,54	644 094,53		2 991 184,07
Matériel de transport	4 à 5 ans	1 534,23	4,27		1 538,50
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	150 067,98	30 820,81	1 389,92	179 498,87
Total immobilisations corporelles (II)		3 904 146,41	916 574,03	10 770,44	4 809 950,00
Total général (I + II)		3 950 481,59	916 574,03	10 770,44	4 856 285,18

Annexe Abrégée - Provisions

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Autres provisions	48 318,69	5 918,00	24 100,00	30 136,69

Annexe Abrégée - Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	7 338 496,56	285 751,69	7 052 744,87	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 383 308,07	3 383 308,07		
Autres dettes	4 991 899,54	4 991 899,54		

Annexe Abrégée - Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	250 168,91		250 168,91
Créances de l'actif circulant	11 546 865,04	11 491 397,33	55 467,71
Charges constatées d'avance	53 208,28	53 208,28	

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 850	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 850	20,00

Produits à recevoir

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 – CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 609	
	4 609	
Autres créances		
468700 – DIVERS PRODUITS RECEVOIR	173 475	173 475
	173 475	173 475
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	178 084	173 475

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Charges constatées d'avance		
486000 – CHARGES CONSTATEES D AVANCE	53 208	63 642
	53 208	63 642
Total général	53 208	63 642

Synthèse des CAP

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 618,21
Emprunts et dettes financières divers	200 565,43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 929,91
Dettes fiscales et sociales	631 807,10
Total	1 505 920,65

Synthèse des CCA

	Montant
Charges d'exploitation	53 208,28
Total	53 208,28

Synthèse des PAR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 609,14
Autres créances	173 475,00
Total	178 084,14

Répartition du Chiffre d'Affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de marchandises	36 046 692,05		36 046 692,05
Produits des activités annexes	16 665,51		16 665,51
TOTAL	36 063 357,56		36 063 357,56

Effectif

	Personnel Moyen	Personnel Handicapés
Total effectif au 31 12 2017	97,00	2,00

Ventilation de l'IS

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	915 704,08	-24 541,03	940 245,11
+ Résultat exceptionnel	-395,55		-395,55
– Participations des salariés	93 530,00		93 530,00
Résultat comptable	821 778,53	-24 541,03	846 319,56
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impact des évaluations dérogatoires

	Montant
<i>Résultat de l'exercice après impôts</i>	846 319,56
+ Impôts sur les bénéfices	-24 541,03
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
– Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	821 778,53
<i>Variation des provisions réglementées</i>	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	821 778,53

Engagements reçus

	Montant en euros
Caution solidaire & indivisible suite crédit SG Luxembourg : 10 000 000€	
– Alphaprim : Caution solidaire de mars 2016 à mars 2020	
– C. Quattrucci : Caution solidaire de mars 2016 à mars 2020	
– B. Quattrucci : Caution solidaire de mars 2016 à mars 2020	
Hypothèque levé suite à la vente terrain à Maurepas le 14 12 2017	
Caution solidaire Système U de la part de Alphaprim : 3 500 000 € – Fin Juin 2018	

Engagements donnés

	Montant en euros
Engagements de crédit-bail mobilier	69 312,50
Total	69 312,50
Nantissement de parts sociales + fonds de commerce à Brétigny sur Orge – Rue du Poitou: 10 000 000€ Crédit SG Luxembourg ; Date début : mars 2016 – Date fin : mars 2020	

Valorisation du CICE

	Montant
CICE (déduction diverses)	155 866,00

Engagement retraite

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Notes sur le Bilan

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte de résultat de l'exercice sont de 8 910 €. Ces honoraires sont uniquement liés à la certification des comptes.

ALPHA-DIRECT

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros

Siège social : ZAC de Maison Neuve
12, rue du Poitou
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

R.C.S. EVRY 513 674 978

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

ALPHA-DIRECT

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à Paris, le 14 juin 2018.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social